



Syndicat Intercommunal des Eaux de DAMPIERRE

Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures



Titres Payables par Internet :

deux moyens de paiement proposés (carte bancaire ou prélèvement)

Moyens de paiement sûrs, faciles et rapides

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez de façon sécurisée (service disponible 7j/7 et 24h/24).

Un mode d'emploi simple

Vous munir de votre «Avis de Sommes à Payer» sur lequel figurent tous les renseignements nécessaires au paiement **ainsi que de votre identifiant fiscal et son mode de passe, si vous payez par prélèvement**

- ✓ Connectez-vous à l'adresse Internet : www.tipi.budget.gouv.fr
- ✓ Saisissez les renseignements demandés
- ✓ Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- ✓ Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisé, vous choisissez un mode de règlement et suivez les instructions
- ✓ Une fois votre paiement validé, vous recevez la confirmation de votre paiement

Votre facture est réglée !